



N°9- mai 2025

Le troisième trimestre de l'année universitaire est traditionnellement pour l'IRDA celui de son colloque annuel. L'édition 2025, placée sous la direction scientifique du professeur Marie Caffin-Moi, portera sur *Les ressources du droit des affaires face au défi climatique*. Dix ans après l'Accord de Paris, dans un contexte européen de réorientation des priorités, le moment semble opportun pour prendre la mesure des transformations à l'œuvre et s'interroger sur leur portée.

En amont de cette manifestation prévue le jeudi 26 juin, deux conférences du cycle *Le droit des affaires en perspective* permettront d'élargir le champ de la réflexion à d'autres enjeux contemporains. La première, en s'interrogeant, avec le concours de collègues historiens, sur l'évolution de la justice commerciale à l'heure de l'expérimentation des tribunaux des activités économiques. La seconde, en collaboration avec des économistes, en mettant à l'épreuve la pertinence du recours à l'analyse économique du droit à partir d'une question d'actualité : la réparation des préjudices boursiers. Enfin, un séminaire doctoral consacré à la méthodologie du droit comparé appliquée au droit des affaires offrira aux jeunes chercheurs des repères concrets pour intégrer cette dimension essentielle du travail de recherche.

Dans le même temps, les projets collectifs de l'IRDA suivent leur cours. Le projet REPONDS tiendra, le 26 mai, un nouveau séminaire technique consacré à plusieurs aspects de la gouvernance des sociétés. Le projet LEGDIGITAS est entré, quant à lui, dans une phase de consolidation des analyses et de rédaction des contributions, en vue de leur prochaine publication. Ce riche programme doit beaucoup à l'énergie et au talent de Raphaël Galvao, secrétaire général de l'IRDA, dont nous saluons la qualification aux fonctions de Maître de conférences en droit privé. C'est l'occasion de lui adresser, outre nos très vifs remerciements, nos très chaleureuses félicitations !

France DRUMMOND
Directeur de l'IRDA Paris

Colloque annuel de l'IRDA

Les ressources du droit des affaires face au défi climatique

Placée sous la direction scientifique du Professeur **Marie CAFFIN-MOI**, l'édition 2025 du colloque annuel de l'IRDA est consacrée aux transformations du droit des affaires sous l'effet des enjeux climatiques. Dix ans après l'Accord de Paris, et alors que l'Union européenne temporise, il s'agit de prendre la mesure du changement et d'en évaluer la portée, en interrogeant successivement l'évolution des normes dans les principales branches de la discipline (droit des sociétés, droit financier, droit de la concurrence, droit fiscal, droit comptable), la reconfiguration des méthodes (contrôle, notation), la redéfinition des missions confiées aux régulateurs, aux juges, aux entreprises elles-mêmes, et la mutation concrète des pratiques professionnelles.

Jeudi 26 juin, 8h30 - 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public - inscription [ici](#).

[en savoir plus](#)

Cycle de conférences - Le droit des affaires en perspective

L'IRDA organise un cycle de conférence intitulé "Le droit des affaires en perspective" (dir. C.COUPET), ayant pour objet d'élargir et d'enrichir l'approche du droit des affaires, en remettant en perspective, avec l'aide de collègues historiens, ou économistes, certains des thèmes, institutions, concepts, œuvres doctrinales ou écoles de pensée, du droit commercial. Retrouvez ci-dessous les deux prochains évènements :

« L'expérimentation des tribunaux des activités économiques, regards historique et prospectif »

Victor SIMON, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Lille et **Jérémy JOURDAN-MARQUES**, Professeur de droit privé à l'Université Lumière Lyon 2 livreront leur perception de l'évolution de la justice commerciale à l'heure de l'expérimentation des tribunaux des activités économiques.

Mardi 3 juin - 18h30, Auditorium, Centre NDC, tout public, inscription [ici](#).

« L'analyse économique du droit : une méthode au service du droit ? Application à la réparation des préjudices nés des abus de marché »

En quoi l'analyse économique du droit peut-elle enrichir la réflexion et/ou la pratique du droit ? Pour répondre à cette question, l'IRDA accueillera **Claude Denys FLUET**, Professeur à l'Université de Laval et **Johan PROROK**, Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, qui en débattront à partir d'une hypothèse concrète, celle de la réparation des préjudices nés d'un abus de marché, sous la présidence de **Bruno DEFFAINS**, Professeur d'économie à l'Université Panthéon-Assas qui rappellera les origines, fondement et outils de l'analyse économique du droit.

Mardi 17 juin – 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public, inscription [ici](#).

[en savoir plus](#)

Séminaire de recherche - Projet REPONDS

Dans le cadre du projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. C. COUPET), les séminaires techniques ont pour objet d'approfondir les questions donnant lieu à un contentieux récurrent, en vue d'identifier les évolutions juridiques susceptibles d'être proposées. La

journée du 26 mai sera consacrée à l'étude de la rémunération et de la révocation des dirigeants sociaux, ainsi qu'à la répartition des pouvoirs au sein de la société anonyme.

Lundi 26 mai, 9h30 – 18h, Salle 301, Centre NDC, ouvert aux membres du groupe de travail du projet REPONDS

[en savoir plus](#)

Retour sur les activités de l'IRDA

Conférence d'actualité

"L'ordonnance de réforme des nullités en droit des sociétés : un texte de rupture ?"

Le 3 avril dernier, trois semaines seulement après la publication de l'ordonnance n°2025-229 du 12 mars 2025 portant réforme du régime des nullités en droit des sociétés, l'IRDA consacrait une matinée de colloque à cette réforme (dir. France DRUMMOND). Sont intervenus **Julien GOLDSZLAGIER**, Chef du bureau du droit des sociétés à la Chancellerie, les Professeurs **Caroline COUPET**, **Alain COURET**, **Elsa GUEGAN**, **Edmond SCHLUMBERGER** et **Hervé SYNVET** ainsi que **Patrick SAYER**, Président du Tribunal des activités économiques de Paris.

[en savoir plus](#)

Présentation de thèses

Les « Thèses de l'IRDA » permettent aux jeunes docteurs lors de conférences ouvertes à un large public, de présenter leur thèse, d'expliquer le choix de leur sujet, leurs hypothèses de travail, leur démarche, et de présenter leurs propositions.

« La garantie conventionnelle dans les cessions de droits sociaux »

Lundi 17 mars, **Jacques MAZÉ** a présenté sa thèse intitulée « La garantie conventionnelle dans les cessions de droits sociaux : essai d'une conception unitaire », parue aux éditions LGDJ en février 2025. **Antoine GAUDEMET**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, qui a dirigé la thèse, a animé le débat qui a suivi.

« La personne morale victime d'une infraction » et « L'individuel et le collectif en droit du travail »

Le lundi 7 avril, l'IRDA a accueilli, en partenariat avec le Laboratoire de droit social de l'Université Panthéon-Assas et l'Institut de criminologie de Paris, deux présentations de thèses récemment soutenues. **Ani MINASIAN** a tout d'abord exposé les principaux axes de sa thèse, intitulée « *L'individuel et le collectif en droit du travail* », dirigée par le professeur **Arnaud MARTINON** et soutenue le 12 décembre 2024. Son intervention a été suivie par celle de **Raphaël GALVAO**, qui a présenté sa thèse « *La personne morale victime d'une infraction* », réalisée sous la direction du professeur Agathe LEPAGE et soutenue le 6 novembre 2024. Ces deux présentations ont donné lieu à un échange nourri avec le public.

[en savoir plus](#)

Séminaires doctoraux

Effectuer une recherche en droit comparé des affaires

Le lundi 5 mai, l'IRDA a accueilli **Caroline KAHN**, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, pour un séminaire consacré à la méthodologie de recherche en droit comparé, appliquée au droit des affaires. Devenu incontournable dans une thèse, le droit comparé peut se révéler difficile

d'accès à défaut de méthode et d'outils adéquats. Ce séminaire a offert des pistes précieuses pour effectuer une recherche précise et non biaisée !

Les ressources numériques à l'usage des doctorants

Le mardi 4 mars, **Gabriel STETTLER**, docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas, est intervenu à l'IRDA dans le cadre d'un séminaire consacré aux outils numériques utiles aux doctorants en droit. Il était accompagné de **Simon HUSSER**, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord. Ce séminaire a permis d'aborder des questions concrètes au cœur du travail de recherche : collecte et organisation des données, structuration des idées, gestion des sources, ou encore mise en forme des écrits scientifiques. Plusieurs outils ont été présentés et discutés, notamment les lecteurs PDF, Zotero et d'autres ressources précieuses pour optimiser ses méthodes de travail. Une intervention riche d'enseignements pour tous les jeunes chercheurs soucieux de gagner en efficacité et en rigueur !

[en savoir plus](#)

Projet REPONDS

Le projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. C. COUPET) avance sur plusieurs fronts : la recherche fondamentale, l'analyse technique et l'enquête sociologique. Les séminaires techniques se déroulent selon le calendrier établi : le séminaire du vendredi 24 janvier était dédié aux opérations sur capital ; celui du vendredi 21 mars était consacré aux questions relatives à la responsabilité des dirigeants sociaux, aux conflits d'intérêts ainsi qu'au thème des distributions.

[en savoir plus](#)

Projet LEGDIGITAS (ANR)

Le projet LEGDIGITAS relatif à l'insertion des crypto-actifs dans le système juridique français (dir. F. DRUMMOND) est entré dans la phase de restitution : l'analyse technique est achevée et la rédaction de l'ouvrage est en cours. Le 31 janvier, une première version du premier titre a été discutée en réunion plénière. Le 10 avril, ce sont le Titre 2 de la première partie et le Titre 1 de la deuxième partie qui ont été débattus. Une version consolidée sera communiquée aux membres du Groupe de travail la première semaine de juin ; les contributions thématiques pourront alors être rédigées.

[en savoir plus](#)

À l'honneur

Secrétaire général... et qualifié aux fonctions de maître de conférences !

L'équipe de l'IRDA adresse ses plus vives félicitations à son secrétaire général, **Raphaël GALVAO**, pour sa qualification aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles par la section 01 du CNU. Il a soutenu sa thèse portant sur « La personne morale d'une infraction » (dir. Agathe LEPAGE) le 6 novembre 2024 !



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

87, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
irda.u-paris2.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.